

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 18/03/2014

Réception par le Prefet : 18/03/2014

Publication : 20/03/2014



# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations du Conseil Général

Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

N° CG-2014-2-7-4

Séance du jeudi 13 mars 2014

### LE BP 2014 EN FAVEUR DE LA CONSERVATION ET DE L'ANIMATION DU PATRIMOINE CULTUREL

Le Conseil Général,

- VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,
- VU la délibération de la Commission Permanente N°2014-1-7-1 du 17 janvier 2014,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,
- VU l'avis de la Commission de la Culture et du Patrimoine en date du 19 février 2014,

#### APRES EN AVOIR DELIBERE

- 1) adopte le rapport pour l'action du Conseil Général en faveur du Patrimoine Culturel,
- 2) inscrit en autorisation de programme la somme de **765 000 €**,
- 3) inscrit en crédits de paiement la somme globale de **6 329 974 €** dont **2 158 937 €** pour le fonctionnement notamment en faveur des structures suivantes :
  - Le Syndicat mixte pour l'aménagement Château du Hohlandsbourg : 152 000 €
  - L'association pour la gestion et l'animation du Parc de Wesserling : 420 000 €
  - L'Ecomusée d'Alsace : 420 000 €
  - Le Pôle d'Archéologie Interdépartemental Rhénan (PAIR) : 572 000 €
  - L'association du Musée National de l'Automobile : 85 500 €
  - Le syndicat mixte du Mémorial d'Alsace-Moselle : 31 842 €
  - La Société Schongauer (Musée Unterlinden) : 47 500 €
  - Le Centre Départemental d'Histoire des Familles : 285 000 € ;

conformément à la délibération de la Commission Permanente n°2014-1-7-1 du 17 janvier 2014 qui a validé, par ailleurs, l'avenant n°1 à la convention du 8 avril 2013 entre le Département et l'Association pour la Gestion et l'Animation du Parc Textile de Wesserling ainsi que les conventions avec le CDHF et l'Association Propriétaire du Musée de l'Automobile et autorisé le Président à les signer ;

et **4 171 037 €** pour l'investissement en faveur des six axes d'intervention du Patrimoine récapitulés dans le tableau chiffré annexé au présent rapport,

- 4) donne délégation à la Commission Permanente pour la mise en œuvre et le suivi de l'ensemble des actions en faveur du patrimoine culturel ainsi que pour l'affectation des crédits correspondants (Patrimoine Protégé et Non Protégé, Equipements Culturels, Parc de Wesserling, Musées Techniques de Mulhouse, Musées, Ecomusée et Animation du Patrimoine, Contrats de Territoire de Vie...), étant précisé que le versement des subventions d'investissement se fera au fur et à mesure de l'avancement des travaux et sur présentation des justificatifs de dépenses notamment pour le Hohlandsbourg.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with the letters 'B' and 'T' visible below the vertical line.

Charles BUTTNER

Adopté

1 abstention :

Francis FLURY concernant la subvention versée au Parc de Wesserling